Université Paris-Saclay

Partager

Email destinataire :

Vous devez renseigner un email valide

Envoyer

Une erreur est survenue. Merci de réessayer ultérieurement

Le mail de partage a bien été envoyé.

Ajouter au comparateur

DU Entrepreneuriat

Diplôme universitaire

Régime(s) d'inscription

Formation initiale

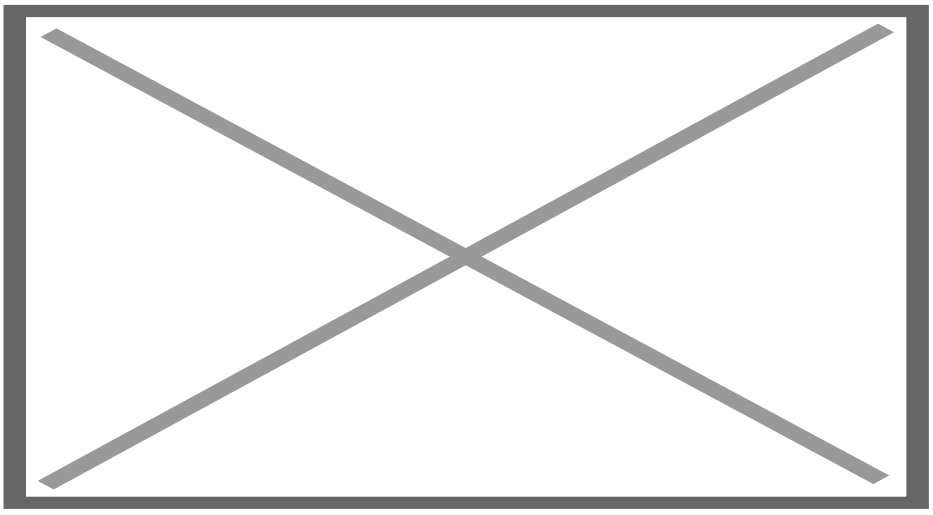
Formation continue

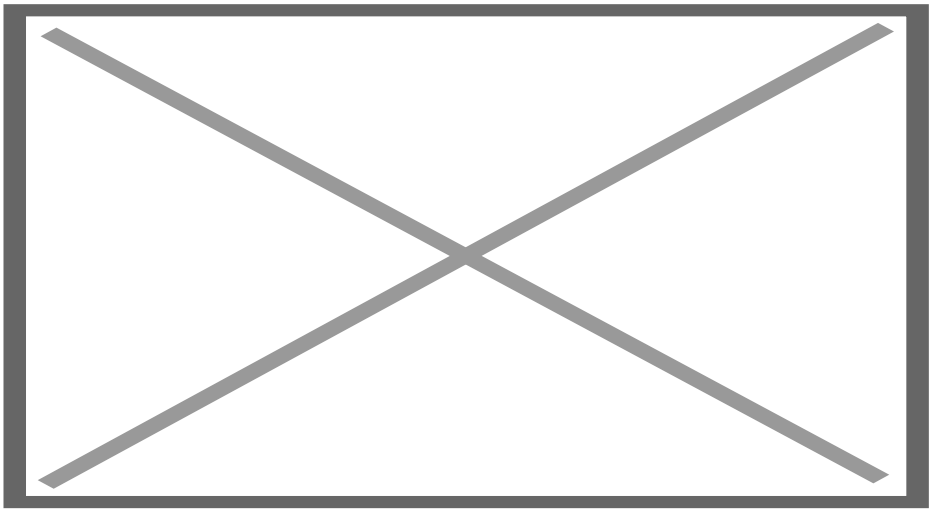
Langue(s) d'enseignement

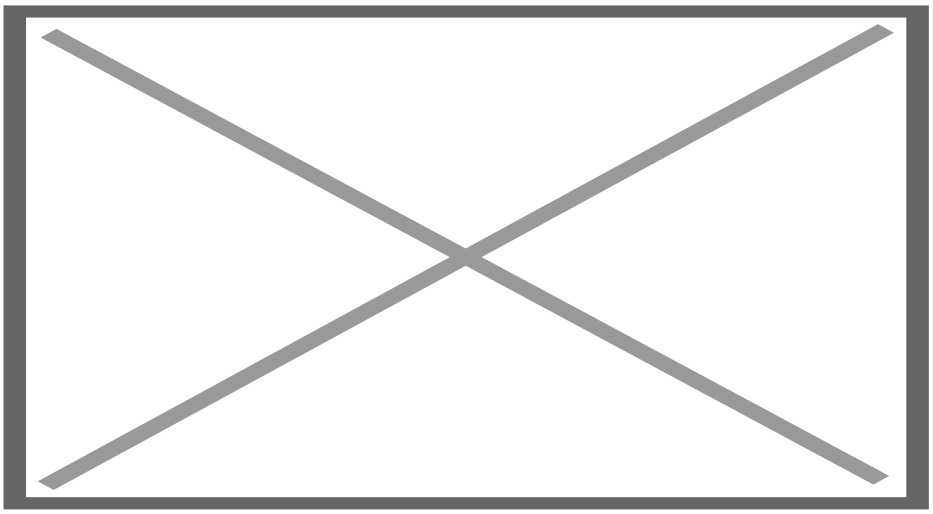
Français

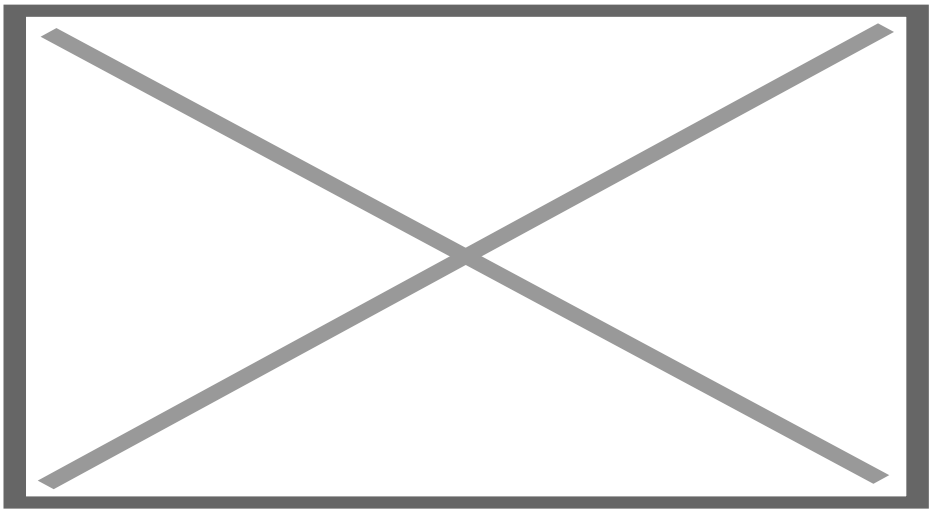
Le but de ce DU Entrepreneuriat est de proposer une formation complète à l’entrepreneuriat destinée en priorité à tous les étudiants et alumni de l’université Paris-Saclay, mais également à toute personne extérieure désireuse de construire un projet entrepreneurial. Cette formation est conçue pour s’articuler avec les formations initiales existantes. Elle peut être ainsi suivie en parallèle des études et/ou d’une activité salariée.

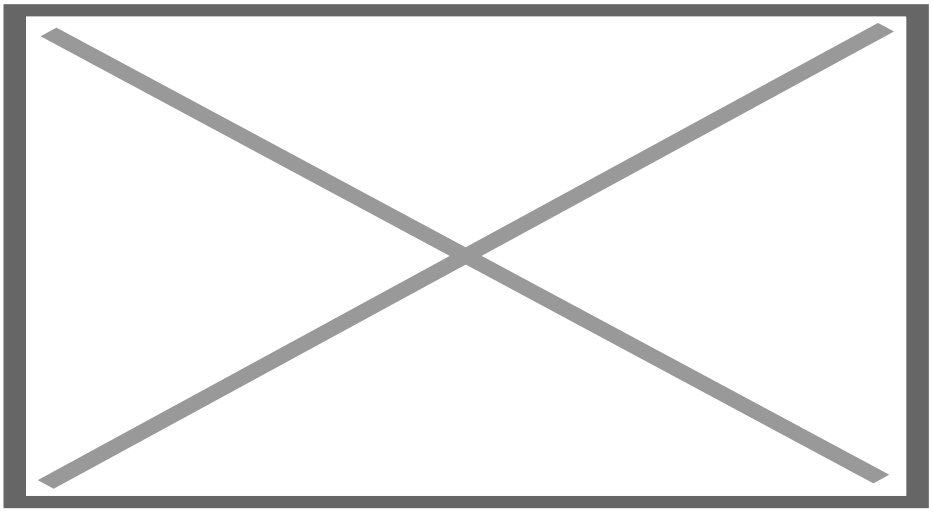
Télécharger la fiche détaillée











Informations

- Présentation
- Admission
- Programme

Présentation

Compétences

Ce DU Entrepreneuriat est découpé en 4 BCC (blocs de compétences et de connaissances) :

BCC1 Concevoir son projet entrepreneurial – de l’idée au projet -

BCC 2 Construire son projet entrepreneurial – du business model au business plan -

BCC 3 Lancer son activité

BCC 4 Innover et développer une start-up

L'ensemble des étudiants suivra ces 4 BCC, ce qui permettra d’assurer la pertinence et la visibilité de la formation. Les trois premiers blocs suivent le fil directeur de la réalisation d’un projet entrepreneurial (quelle que soit sa nature) : sa conception (BCC 1), sa construction (BCC 2) puis son lancement (BCC3). Le dernier bloc (BCC 4) apporte une spécialisation du diplôme en adéquation avec l’université Paris-Saclay : Innovation et développement de start-up.

BCC1 Concevoir son projet entrepreneurial – de l’idée au projet -

Se familiariser avec la démarche entrepreneuriale

Mobiliser le Design thinking / créativité / idéation

Savoir communiquer avec toutes les parties prenantes du projet

S'appuyer sur un réseau entrepreneurial

Communiquer sur son projet : maîtriser le « pitch »

BCC 2 Construire son projet entrepreneurial – du business model au business plan -

Elaborer un business model

Etudier le positionnement stratégique de son projet

Réaliser une étude de marché

Elaborer un plan de financement

Elaborer un business plan complet en synthétisant les étapes clés du projet

BCC 3 Lancer son activité

Effectuer des choix juridiques sur la création d'entreprise

Construire le design du projet

Valider le positionnement du projet sur le marché

Attirer et fidéliser les talents dans le cadre d'un projet

Elaborer un plan de développement commercial

BCC 4 Innovation et développement de start-up

Appréhender les spécificités juridiques de la start-up

Etre capable de faire une levée de fonds pour financer l'activité

Profiter de l'écosystème pour les start-up innovantes

Elaborer une stratégie numérique, y compris sur la protection des données

Maîtriser les enjeux de la protection de la propriété intellectuelle

Objectifs pédagogiques

Ce DU Entrepreneuriat est le résultat de la fusion des 4 diplômes existants (ENT, CDSI, EDD et INT) en un seul diplôme universitaire afin de gagner en cohérence et en lisibilité de la formation.

Le but de ce DU Entrepreneuriat est de proposer une formation complète à l'entrepreneuriat destinée en priorité à tous les étudiants et alumni de l'université Paris-Saclay, mais également à toute personne extérieure désireuse de construire un projet entrepreneurial. Il est de ce fait proposé en formation initiale et en formation continue.

Il nait du constat de besoins socio-économiques croissants en entrepreneuriat, y compris au sein des organisations en recherche de compétences originales pour valoriser leurs activités. Il permet en outre de valoriser l'écosystème de Paris-Saclay auprès d'un public intéressé par l'entrepreneuriat et de le mettre en lien avec les acteurs socio-économiques clés de cet écosystème.

Les intervenants ont des profils diversifiés et sont des experts des thèmes évoqués en séance, qu'il s'agisse d'enseignants chercheurs académiques ou de professionnels extérieurs. Les cours sont interactifs par nature et valorisent les échanges avec les intervenants. Les supports de cours et les documents utilisés lors de la formation sont mis à disposition des étudiants par le biais de la plateforme eCampus Paris-Saclay.

Quelques temps forts sont prévus pour renforcer encore l'attractivité de ce DU :

- une rentrée pour lancer l'année universitaire auprès des parties prenantes (avec un cocktail de bienvenue) ;

- une remise des diplômes où sont invités des alumni pour échanger avec les diplômés (autour d'un cocktail de clôture) ;

- le relais d'évènements tels que la JEE, le salon Vivatech, le webinaire *Les midis de l'entrepreneuriat*, etc.

- l'accompagnement et le coaching des étudiants à travers divers prismes : *La fresque autour de l'esprit d'entreprendre*, des ateliers de pitchs, la mise en relation avec des acteurs clés, etc.

Admission

Capacité d'accueil

Places

50

Public visé et prérequis

Ce DU s'adresse à un public désireux d'acquérir ou d'approfondir des connaissances dans le domaine de l'entrepreneuriat afin de compléter sa formation. Les finalités de ce public peuvent être diverses : monter un projet, compléter et valoriser son cv, créer une entreprise etc.

Toute personne ayant le baccalauréat ou un niveau équivalent pourra prétendre à suivre ce DU.

Sont intéressés par cette formation :

- des étudiants qui souhaitent se former à l'entrepreneuriat en parallèle de leurs études, qu'ils aient un projet de création ou non ;

- des jeunes diplômés souhaitant renforcer leur bagage dans ce domaine avant de se lancer dans la création ou la reprise d'une entreprise – ceux qui ont déjà des connaissances développées dans les domaines concernés seront réorientés vers le D2E ;

- des salariés ou demandeurs d'emplois ayant un projet de création d'entreprise.

Période(s) de candidature

Plateforme E-candidat

Du 15/04/2026 au 31/05/2026

Pièces justificatives

Obligatoires

Autres:Dossier spécifique.

Facultatives

Document justificatif des candidats exilés ayant un statut de réfugié, protection subsidiaire ou protection temporaire en France ou à l'étranger (facultatif mais recommandé, un seul document à fournir) :
- Carte de séjour mention réfugié du pays du premier asile
- OU récépissé mention réfugié du pays du premier asile
- OU document du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés reconnaissant le statut de réfugié
- OU récépissé mention réfugié délivré en France
- OU carte de séjour avec mention réfugié délivré en France
- OU document faisant état du statut de bénéficiaire de la protection subsidiaire en France ou à l'étranger.

Programme

Matières	**ECTS**	**Semestre**	**Cours**	**TD**	**TP**	**Cours-TD**	**Cours-TP**	**TD-TP**	**A distance**	**Projet**	**Tutorat**
Matières	**ECTS**	**Semestre**	**Cours**	**TD**	**TP**	**Cours-TD**	**Cours-TP**	**TD-TP**	**A distance**	**Projet**	**Tutorat**
Matières	**ECTS**	**Semestre**	**Cours**	**TD**	**TP**	**Cours-TD**	**Cours-TP**	**TD-TP**	**A distance**	**Projet**	**Tutorat**
Matières	**ECTS**	**Semestre**	**Cours**	**TD**	**TP**	**Cours-TD**	**Cours-TP**	**TD-TP**	**A distance**	**Projet**	**Tutorat**

Contact(s)

- **Carole POIRE**

 Gestionnaire pédagogique

http://institut-pascal.universite-paris-saclay.fr/formation/diplome-universitaire/du-entrepreneuriat